

Communiqué de presse

## **Initiatives phytos : AGORA se réjouit que le bon sens ait primé**

**Parmi les cinq objets fédéraux du scrutin du jour, AGORA est très satisfaite du résultat concernant les deux initiatives en lien avec la protection des plantes et l'élevage. Les longs mois de campagne ont permis à la population de comprendre qu'un refus de ces deux textes ne signifiait pas le maintien du statu quo mais la confirmation de l'évolution des pratiques réalisées ces dernières années et sa poursuite dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les pesticides. Ceci représentera un défi important pour ces prochaines années et nécessitera la collaboration de toutes et tous. Il est donc temps de laisser derrière nous certaines tensions apparues durant cette campagne fortement émotionnel et de tous tirer à la même corde.**

Orientée majoritairement sur la production végétale, l'agriculture romande aurait été directement impactée par les fortes restrictions en matière de protection des plantes, diminuant ainsi les rendements en viticulture, en arboriculture, en culture maraîchère mais également pour des plantes telles que le colza, la betterave sucrière ou les pommes de terre. Il en aurait été de même, en ce qui concerne l'initiative « eau propre », avec la production animale, puisque l'obligation d'utiliser du fourrage issu de l'exploitation toucherait non seulement les élevages de porcs et de volailles, mais également la production laitière dont sont issues nos spécialités fromagères à haute valeur ajoutée.

La forte mobilisation agricole a permis ce résultat et il s'agira de conserver l'élan de ces derniers mois pour renforcer les liens et les échanges entre le monde rural et les consommateurs. Les actions entreprises pour expliquer nos pratiques seront à maintenir également hors contexte de votation. AGORA profite de ce communiqué pour féliciter et remercier les familles paysannes romandes pour l'immense travail de ces derniers mois.

L'agriculture suisse a déjà passablement fait évoluer ses pratiques durant les trente dernières années, permettant une diminution conséquente du recours aux produits phytosanitaires et antibiotiques. Dans le même temps, elle a réussi à maintenir un approvisionnement en produits locaux, sains et de qualité, malgré l'augmentation de la population résidente en Suisse. Enfin, maintenant que les décisions sont tombées en ce qui concerne les deux initiatives, elle va s'engager fortement dans la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les pesticides qui, à son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sera la plus stricte d'Europe. Ceci nécessitera une importante collaboration dans l'ensemble de la filière.

Concernant le refus de la loi sur le CO<sub>2</sub> qu'AGORA avait soutenue, nous le regrettons et estimons qu'il s'agira pour le Parlement de remettre rapidement l'ouvrage sur le métier car les causes du réchauffement climatique et ses conséquences sur l'agriculture romande ne s'arrêteront pas aujourd'hui.

AGORA

Lausanne, le 13 juin 2021

**Renseignements :** Bernard Leuenberger, président, 079/215.43.65  
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88